

Envoyé en préfecture le 11/09/2026

Reçu en préfecture le 11/09/2026

Publié le

ID : 028-212802128-20260908-2026_39-DE



République Française
Département Eure-et-Loir

Commune de LOIGNY-LA-BATAILLE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/09/2026

Référence
2026-39

Objet de la délibération
PROJET EOLIEN DE LA FERME DU MOULIN NEUF A CORMAINVILLE

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	10

Date de la convocation
31/08/2026

Date d'affichage
31/08/2026

Vote
A l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L' an 2026 et le 8 Septembre à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Salle communale de la Mairie sous la présidence de MONICARD-NICOLAS Christophe, Maire

Présents : M. MONICARD-NICOLAS Christophe, Maire, ROGER Pascal, GAUCHERON Mélanie, PESCHETEAU Laurent, MURAT Isabelle, CHARRIER Stéphanie, MAILLARD Nicolas, DELATTRE Jean-Marie, GUISET Anaïs, VIGOUREUX Laura

Absente : Mme BROUSSEAU Gilberte,

A été nommée secrétaire : Mme VIGOUREUX Laura

Objet de la délibération : PROJET ÉOLIEN DE LA FERME DU MOULIN NEUF A CORMAINVILLE

Après présentation du projet de la ferme éolienne du Moulin Neuf à Cormainville, Le Conseil émet, à l'unanimité, un avis favorable.
Cet avis sera déposé au dossier de consultation du public par voie électronique.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/09/2026
Le Maire
Christophe MONICARD-NICOLAS

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture Châteaudun
Le :

Et

Publication ou notification du :

